

Lundi 23 janvier 2023

Éducation

Le conseil municipal de Rennes adopte son Projet éducatif local renouvelé

Ce lundi 23 janvier 2023, le conseil municipal a pris acte du Projet éducatif local renouvelé. Ce document cadre traduit la volonté rennaise de placer les enfants au cœur des politiques publiques. À travers six ambitions, la Ville de Rennes, avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, s'engage avec détermination pour l'épanouissement des Rennaises et des Rennais de 0 à 18 ans.

Le Projet éducatif local : le pilier de la politique éducative rennaise

Depuis de nombreuses années, la Ville de Rennes développe une politique éducative globale, ambitieuse et volontariste. La mise en place, en 2018, d'une délégation pour la ville à hauteur d'enfant réaffirme l'ambition rennaise de placer ces derniers au cœur des politiques publiques.

Le Projet éducatif local (PEL) irrigue toutes les politiques publiques concernant les enfants et les adolescents du territoire, de 0 à 18 ans. Il s'agit de répondre de manière concertée et évolutive à leurs besoins :

- en lien avec les acteurs éducatifs et les acteurs institutionnels du territoire ;
- en s'adaptant aux spécificités de chaque quartier, par le biais notamment des chartes territoriales de la cohésion sociale et, dans les quartiers prioritaires, à travers les dispositifs tels que le Programme de réussite éducative et les Cités éducatives ;
- avec une attention particulière aux publics vulnérables.

Le PEL réaffirme que Rennes est une "ville éducatrice" depuis plus de 30 ans, c'est-à-dire une ville où l'éducation dépasse les murs de l'école pour imprégner toute la ville, et où l'enfant est au centre des priorités de la cité.

Dans la continuité du PEL 2016-2020, le Projet renouvelé promeut l'égalité aux savoirs et la coéducation. Il intègre, cependant, de nouvelles priorités telles que l'éducation à l'écologie, par et dans la nature, l'attention portée à la santé physique et mentale ou encore la nécessité d'une citoyenneté active.

Ce projet renouvelé énonce six ambitions, déclinées en objectifs et actions concrètes à mettre en œuvre :

1. Construire la ville à hauteur d'enfants ;
2. Agir pour l'égalité et contre la pauvreté ;
3. Se mobiliser pour l'écologie ;
4. Promouvoir le bien-être physique et mental ;
5. Structurer l'offre éducative ;
6. Éduquer ensemble.

Ce Projet éducatif local continuera d'évoluer suivant les besoins identifiés grâce à un suivi et une évaluation continue par les acteurs de cette démarche.

6 ambitions principales et des actions concrètes

CONSTRUIRE LA VILLE A HAUTEUR D'ENFANTS

Pour ce premier axe, il s'agit de prendre en compte la parole des enfants et des adolescents en réaffirmant leur citoyenneté pleine et entière. La Ville à hauteur d'enfants consiste également à redonner aux enfants leur place dans la ville et favoriser leur mobilité pour permettre une meilleure autonomie et un partage de l'espace public plus égalitaire.

Exemples d'actions déjà mises en œuvre pour cet axe :

- Le développement de la participation citoyenne des enfants à travers l'expérimentation d'un Budget participatif des enfants dans le quartier de Bréquigny ou encore le choix, par les élèves, du nom des futures écoles Toni Morrison et Miriam Makeba.
- L'expérimentation des rues aux écoles à partir du printemps 2022 afin de favoriser et sécuriser les déplacements doux aux abords des écoles.



Vote des enfants pour le choix du nom de l'école du quartier de Beauregard
© Anne-Cécile Esteve – Rennes Ville & Métropole



Rues aux écoles à Gantelles
© Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

AGIR POUR L'EGALITE ET CONTRE LA PAUVRETE

Le PEL doit permettre de lutter contre l'ensemble des inégalités, économiques, sociales, éducatives et culturelles qui pèsent sur leur avenir. Il s'agit de refuser que leur origine sociale prédétermine la réussite éducative ainsi que toutes les discriminations en favorisant l'inclusion de tous les publics. Cet engagement se traduit également par la nécessité d'accueillir, d'accompagner et de coopérer avec tous les parents.

Exemples d'actions déjà mises en œuvre pour cet axe :

- La mise en place, chaque année, d'un Projet de réussite éducative (PRE) qui permet à des centaines d'élèves et leur famille de bénéficier d'un parcours personnalisé, avec 748 élèves suivis en 2021 ;
- La distribution d'un goûter gratuit à tous les écoliers sur le temps périscolaire du soir (en complément de l'élargissement de la distribution de petit-déjeuner dans les écoles de la Ville, en partenariat avec l'Éducation nationale).



Petit-déjeuner à l'école Torigné © Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

SE MOBILISER POUR L'ECOLOGIE

Considérant que l'éducation est un levier d'action essentiel, il s'agit ici de promouvoir des usages plus sobres et une consommation plus responsable auprès des enfants à travers la généralisation d'éco-gestes dans les établissements éducatifs. La Ville souhaite également développer l'apprentissage par et dans la nature afin de permettre aux enfants de mieux comprendre le "vivant" pour mieux le protéger. Enfin, la question écologique emmène aussi la collectivité à adapter le bâti et les espaces aux défis climatiques.

Exemples d'actions déjà mises en œuvre pour cet axe :

- L'installation d'un village campé au centre de loisirs Savio durant l'été où toutes les activités se déroulent en pleine nature ;
- Des efforts pédagogiques considérables auprès des enfants dans les écoles pour le tri des déchets ;

- La création de préau à l'occasion de la rénovation ou l'agrandissement d'école afin de créer des zones d'ombres pour la période estivale.
- Le réaménagement progressif des cours d'écoles pour des cours plus végétalisés et plus égalitaires.



Le centre de loisirs Savio propose un espace en pleine nature © Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

PROMOUVOIR LE BIEN-ETRE PHYSIQUE ET MENTAL

Cet axe d'actions vise à renforcer la prévention et l'accès à la santé pour les enfants et les jeunes, et à encourager l'activité physique et une alimentation durable face à la sédentarité croissante de la société. Cela se traduit également par le développement des aptitudes relationnelles tout en plaçant l'épanouissement au centre des pratiques des acteurs éducatifs.

Exemples d'actions déjà mises en œuvre pour cet axe :

- La Ville finance des permanences psychologiques pour les élèves confrontés à des situations de harcèlement scolaire et pour les adolescents qui en expriment le besoin ;
- L'opération "Les Petits Mobil'acteurs" est organisée chaque année par Rennes Métropole et propose aux enfants des écoles inscrites de relever des petits défis de la mobilité quotidienne.

STRUCTURER L'OFFRE EDUCATIVE ET DE LOISIRS

À travers cet axe, la Ville s'engage à garantir l'accès à tous les savoirs (arts, langues, numériques, sciences, sports, etc.) en soutenant les activités pédagogiques des enseignants ou dans les autres temps et espaces de la ville. Il s'agit également de continuer à enrichir l'offre éducative et de loisirs proposée sur le territoire, tout en s'adaptant aux différentes tranches d'âge.

Exemples d'actions mises en œuvre pour cet axe :

- La généralisation de l'éducation artistique et culturelle à travers le label "100 % Éducation Artistique et Culturelle" qui se traduit par la découverte très tôt d'œuvres, de rencontres avec des artistes ou encore d'ateliers de pratique ;
- L'appel à projets "Loisirs Innovation Jeunes" accompagne les propositions innovantes des équipements de quartier à destination des pré-adolescents et adolescents afin de s'adapter au mieux aux besoins exprimés.



Les enfants des centres de loisirs au concert des Transmusicales
© Arnaud Loubry – Rennes Ville & Métropole

EDUQUER ENSEMBLE

En confortant la coopération entre les acteurs institutionnels, en réaffirmant la place des familles dans l'alliance éducative, ou encore en renforçant les partenariats avec les associations de quartier, la Ville s'engage collectivement au bénéfice des enfants et des jeunes du territoire.

Exemples d'actions déjà mises en œuvre pour cet axe :

- Des "Espaces parents" sont mis en place dans certains quartiers pour permettre aux parents de se rencontrer et dialoguer avec les acteurs éducatifs dont les enseignants ;
- Les chartes territoriales de la cohésion sociale adoptées au conseil municipal de décembre 2022 consolident et développent le travail participatif des acteurs de quartier, notamment à travers l'enjeu "Grandir à Rennes".



Café parents-enfants

© Frank Hamon – Rennes Ville & Métropole

Pratique

- Le Projet éducatif local est à retrouver en pièce-jointe.
- Des idées de reportages seront proposées prochainement afin de donner à voir concrètement comment se traduit ces engagements sur le terrain.

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
Espace Presse

